

Le sentiment de l'amour de la patrie doit être employé pour combattre les effets de l'opposition entre l'intérêt individuel et celui de la société, comme la philanthropie pour arrêter les injustices où de prétendus intérêts nationaux peuvent entraîner.

Pour les enfants, la patrie n'est d'abord que la collection des hommes qui sont désignés par un même nom, habitant un certain territoire, parlant la même langue, qui ont les mêmes habitudes, les mêmes opinions, les mêmes lois, enfin des intérêts communs. C'est vers ces hommes, auxquels ils se sentent déjà liés par des relations plus intimes, qu'il faut diriger la bienveillance particulière des enfants.

[...]

Le sentiment d'humanité qui nous porte à désirer le bonheur des être sensibles devient philanthropie lorsque notre pensée, s'étendant sur les hommes des autres pays, sur les habitants de diverses parties du globe, nous occupe des maux qu'ils souffrent, de ceux que la société dont nous faisons partie leur fait éprouver, des moyens que nous pouvons employer pour les soulager, des intérêts communs qui, malgré la distance des lieux, unissent entre eux des êtres d'une même nature, sujets aux mêmes besoins, doués des mêmes facultés, investis des mêmes droits. C'est donc en donnant plus d'étendue à nos idées, en montrant nos intérêts sous un point de vue

plus juste et plus général ; c'est en accoutumant les enfants à ne pas avoir besoin, pour plaindre et pour partager les douleurs d'autrui, d'en être les spectateurs ; de connaître, de savoir près de soi l'individu qui l'éprouve ; c'est en leur inspirant l'habitude de transformer ce sentiment individuel de la compassion en un sentiment général d'humanité, qu'on peut parvenir à rendre la philanthropie une affection vraiment universelle. C'est alors qu'on pourra l'opposer à l'intérêt mal entendu de la patrie qui conseillera des injustices ; c'est alors que, sans ôter au patriotisme l'énergie des passions personnelles, on le rendrait en même temps susceptible de cette générosité, de ce respect pour la justice qui les épure sans les affaiblir.

[...]

Que les institutions publiques s'unissent à l'instruction, aux lois, pour former un système fortement lié dont l'effet nécessaire soit d'imprimer à l'homme un respect scrupuleux, inaltérable, pour la vie et les douleurs de ses semblables ; un profond amour de la justice ; une vive horreur de toute oppression, de toute barbarie, et un mouvement habituel et prompt qui le porte à désirer, à vouloir le soulagement, le bonheur d'autrui, de même que son propre bonheur.

Ce système suppose, à la vérité, la destruction des préjugés généraux et celle des inégalités sociales.

*Fragment de l'histoire de la X<sup>e</sup> Époque,  
de l'Esquisse (1793),  
Œuvres complètes, t. VI*